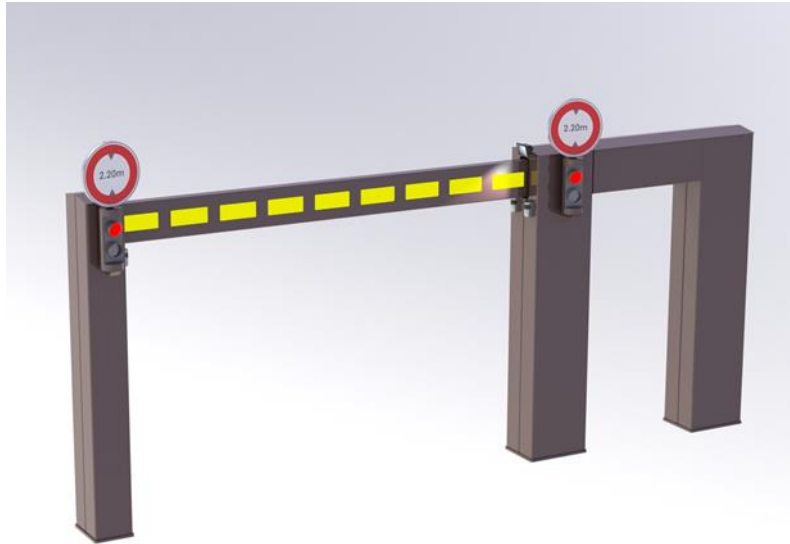


POUTRE MOTORISÉE MPS 5000



(Photo non contractuelle)

La poutre motorisée **MPS 5000** est destinée à la réglementation de l'accès du site par limitation de gabarit en hauteur.

- En position fermée la poutre à 2,20 m autorise l'accès des véhicules légers.
- En position ouverte l'accès est libre pour tout type de véhicule.

La poutre est prévue pour un passage utile de 6 à 7m de largeur.

La poutre a une section de 300x100x5mm acier (Profilé standard du commerce)

Cette poutre acier sans rail en partie inférieure lui procure une résistance accrue en cas de chocs, de plus le fait que ce soit un profilé standard du commerce en fait un composant à très faible coût en cas de nécessité de remplacement.

Le guidage de la poutre se fait par galets très résistants, avec une mise en mouvement par roue motrice avec moteur mono 230v ou tri 380v, voir 24v si poutre secourue souhaitée.

L'automatisme de la poutre est assuré par une carte électronique.

Des fins de course permettent à l'automatisme de gérer les 2 vitesses de fermeture.

La sécurité à la fermeture est assurée par 2 barrages cellules.

Deux feux bicolores surmontés de panneaux de hauteur règlementent la circulation.

En standard poutre commandée par bips.

En option :

- Commande par interphone.

- Commande par horloge pour ouvertures fermetures pré-programmées.

- Commande pompiers par différents dispositifs.

- Ou tout autre dispositif de votre choix.

La structure de cette poutre est réalisée en tôle pliée avec des épaisseurs entre 2 et 6mm, 20mm pour les platines.

La fixation sur massifs se fait par crosses d'ancrages M24 au nombre de 12.

La protection anticorrosion est assurée par sablage métallisation et peinture époxy à une teinte RAL de votre choix.

MBPS se réserve le droit de modifier ses produits en fonction des évolutions techniques.